



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 27 juin 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 30
Excusés : 9
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT SEPT JUIN, à DIX-NEUF HEURES , les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 20 juin 2022 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BOURDELET - M. BACHELEY - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - M. NOVAIS - Mme MER - M. CABUCHE - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme SHORT FERJULE - M. TASD'HOMME - Mme LA SPINA - M. MOUILLOT - Mme VENTURINI - Mme AMBROSINI - Mme HEUCLIN - M. DUMONT - M. LEBOUCHER .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS :

Mme SHORT FERJULE	à	M. GHOZELANE
M. TASD'HOMME	à	M. BORD
Mme LA SPINA	à	Mme DANY
M. MOUILLOT	à	M. BECQUART
Mme VENTURINI	à	M. BOURDELET
Mme AMBROSINI	à	Mme PIOT
Mme HEUCLIN	à	M. NOVAIS
M. DUMONT	à	Mme MER
M. LEBOUCHER	à	M. JACQUOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sofiane GHOZELANE

SEANCE DU 27 JUIN 2022

N°2022_06_27-14

Ref : Direction Relation Citoyen

Objet: Convention chantier-jeunes 2022

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2018_04_19 portant tarification des chantiers jeunes,

VU la convention ci-annexée,

CONSIDERANT le chantier éducatif organisé en collaboration avec l'Association Pour les Équipements sociaux (APES) et la société SEQENS ESH, dans le quartier de l'OCIL du vendredi 8 juillet 2022 au vendredi 15 juillet 2022, et consistant au nettoyage et une mise en peinture des caves situées rue de l'Orme au Charron,

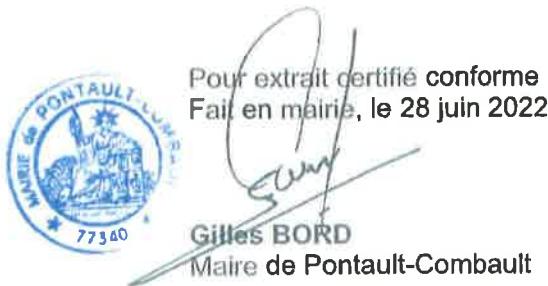
CONSIDERANT le versement d'une subvention d'un montant de 3000 euros par l'APES permettant l'organisation d'activités de toute nature au profit des jeunes ayant participé au chantier.

Considérant l'avis de la commission services à la population du 14 juin 2022,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

AUTORISE monsieur le maire à signer la convention ci-jointe, entre la commune de Pontault-Combault, l'Association Pour les Équipements sociaux (APES) et la société SEQENS ESH, ainsi que tout avenant ou document afférent.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-217703735-20220627-2022_06_27-14a-D-E

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/06/2022

Affiché le 17.7.22

Délai et voie de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.